

GUIDE PROCEDURES D'ORIENTATION 2025 - 2026

Madame, Monsieur vous trouverez ci-dessous le détail des saisies à réaliser dans le cadre des opérations d'orientation et d'affectation de votre enfant.

Toutes les opérations décrites ci-dessous sont donc à réaliser à partir du **téléservice Orientation** (TSO) que vous avez déjà utilisé pour saisir vos intentions d'orientation et accuser réception de l'avis provisoire du conseil de classe du second trimestre (à faire si vous ne l'avez pas encore fait).

La connexion à ce service se fait à partir du portail scolarité services : **teleservices.education.gouv.fr** à l'aide des codes Educonnect que vous utilisez pour vous connecter à l'ENT. En cas de perte de vos identifiants vous pouvez également vous connecter avec vos identifiants France Connect.

The screenshot shows the EduConnect login interface. At the top left, there are logos for the 'MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE' and 'ÉduConnect'. The main heading is 'Connectez vous au service en ligne Orientation'. Below this, there is a section titled 'Le compte ÉduConnect peut donner accès :'. This section lists three bullet points: 'aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;', 'à l'espace numérique de travail (ENT);', and 'au livret scolaire.'. To the right of this list is a section titled 'Je sélectionne mon profil' with two buttons: 'Responsable d'élève' and 'Élève'. Below the screenshot, there are two explanatory paragraphs: 'Le compte du représentant légal vous permet de formuler vos demandes et de répondre aux propositions d'orientation.' and 'Le compte de l'élève lui permet de lire ce que le représentant légal a complété.'

2024-2025

A partir du 20/04 :

1. Signaler sans tarder : les déménagements, les demandes d'affectation hors académie, les éventuelles demandes de dérogation pour un autre lycée que le lycée de secteur, toute situation particulière... par mail

- ⇒ A la Principale : sylvie.jeannet@ac-grenoble.fr
- ⇒ Au professeur principal de la classe de votre enfant

Attention : procédure particulière en cas de changement d'Académie ou autres cas

2. **Se connecter** au **Téléservice Orientation** via le portail scolarité services : **teleservices.education.gouv.fr** pour **saisir les vœux définitifs de voie d'orientation**.

ATTENTION : La saisie des choix est possible **après avoir accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe** du 1^{er} semestre..

Connectez vous au service en ligne Orientation

Vous avez au moins un enfant scolarisé à l'école élémentaire, au collège ou au lycée

Pour réaliser certaines démarches et suivre la scolarité de vos enfants, accédez aux services en ligne depuis [Mes services](#).

Remarque : Si vous avez plusieurs enfants, sélectionnez l'élève concerné par la démarche dans la liste proposée.

Vous pouvez par exemple,

Dès l'école élémentaire :

- consulter, signer et télécharger le livret du CP à la 3e (bilans périodiques et bilans de fin de cycle) ;
- télécharger les attestations obtenues par vos enfants ;
- si votre enfant entre en 6e : vous pouvez l'inscrire dans son collège.

À partir du collège :

- vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin, les mettre à jour (adresse, téléphone, courriel, etc.) ;
- déposer et suivre votre demande de bourse ;
- suivre la phase d'orientation en fin de 3e ;
- consulter et payer vos factures ;
- donner votre autorisation pour une sortie.

À partir du lycée :

- Livret scolaire du lycée en 1re et terminale pour :
 - consulter mes moyennes périodiques et annuelles, l'évaluation des compétences, l'appréciation annuelle des professeurs et l'avis de réussite au baccalauréat formulé par l'équipe pédagogique au jury du baccalauréat ;
 - vérifier le contenu du livret scolaire et signer ou refuser sa transmission au jury du baccalauréat ;
 - télécharger la version définitive après la proclamation des résultats (attention, il y a une date limite de mise à disposition de livret sur le service en ligne).

Certaines démarches sont accessibles uniquement pendant une période de l'année.

Plusieurs services mettent à votre disposition des documents (ex : livrets scolaires). Pensez à les télécharger dès que possible car vous pourriez en avoir besoin.

Remarque : à partir du moment où votre enfant n'est plus scolarisé, vous n'avez plus accès à Scolarité Services et donc à ces documents.

Retrouvez ces services dans [Mes services](#).

Accédez aux services en ligne depuis [Mes services](#).

2025-2026

Connectez vous au service en ligne Orientation

Mes services

Profil R.

- Actualités
- Demande de bourse
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- ENT LIL

Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

À partir de la date indiquée par le chef d'établissement vous pourrez vous connecter au service Orientation.

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

2025-2026



Les étapes

Suivez ces étapes successives pour effectuer les démarches d'orientation après la 3^e pour la rentrée 2026 :

1. Découvrez les formations
2. Formulez vos demandes
3. Répondez aux propositions d'orientation
4. Consultez les résultats d'admission
5. Procédez à l'inscription dans l'établissement d'admission

Les boutons sont activés successivement un par un en fonction de la progression du calendrier pour chacune des étapes.

2025-2026

Bien valider vos choix afin qu'ils soient pris en compte : un e-mail récapitulatif est envoyé au responsable légal qui a réalisé la saisie (attention bien vérifier vos spams).

Le conseil de classe émettra un avis sur vos choix définitifs lors des conseils de classe du 2^{ème} semestre.

3. **Du 4 Mai au 25 Mai inclus : Formulation des demandes de formation et d'établissement** (Il n'est pas nécessaire d'attendre l'avis du conseil de classe du 2nd semestre pour faire cette saisie) : Se connecter au **service Orientation** via le portail scolarité services : teleservices.education.gouv.fr pour repérer, consulter l'offre de formation dans l'académie et **saisir ses vœux de formation**. Durant la période de saisie des demandes, lorsque l'utilisateur est connecté, le service propose trois modalités d'accès aux offres de formation :

- Le menu rapide lycées de secteur



Ce menu permet d'accéder directement à la liste des offres de seconde générale et technologique de son ou ses lycées de secteur.

- Le menu rapide formations professionnelles

Saisissez vos demandes
Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à 23:59

Lycées de secteur
2^{de} générale et technologique →

Formations professionnelles
2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP →

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES permet d'accéder à une liste déroulante des domaines professionnels. La sélection d'un domaine professionnel permet de découvrir les offres de formation correspondantes dans son académie.

- La recherche par mots clefs

Saisissez vos demandes
Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à 23:59

Lycées de secteur
2^{de} générale et technologique →

Formations professionnelles
2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP →

Rechercher une formation
Au moins un des deux champs "Formation ou établissement" ou "Ville ou département" doit être renseigné

Formation ou établissement
Exemple : CAP cuisine, lycée Berlioz, agricole, ...

Ville ou département
Exemple : Nantes

Rechercher

Si saisi, le champ "Formation ou établissement" doit comporter au minimum 3 caractères

Si saisi, le champ "Ville ou département" doit comporter au minimum 2 caractères

Calendrier 2026

Consultation
Je consulte le catalogue 2026 à jour.
A partir du 3 avril

EN COURS

Demandes
J'enregistre mes demandes.
Du 4 mai à 14:00 au 26 mai à 23:59

Deux champs peuvent être renseignés :

- nom de la formation et/ou de l'établissement recherché ;
- nom de la Ville ou du département.

La recherche peut ne contenir qu'une partie du nom de la formation visée. Elle s'appuie également sur un ensemble de disciplines, domaines et sous-domaines indexés par l'ONISEP permettant de proposer les formations correspondantes lorsque le libellé de la formation saisie n'est pas exact.

Le bouton « **ajouter à mes demandes** » est présent sur la page descriptive des offres. Il permet d'ajouter une offre de formation à sa sélection.

Rechercher une formation

Au moins un des deux champs "Formation ou établissement" ou "Ville ou département" doit être renseigné

Formation ou établissement

Exemple : CAP cuisine, lycée Berlioz, agricole, ...

MODELISATION

Ville ou département

Exemple : Nantes

DUNKERQUE

Rechercher

Si saisi, le champ "Formation ou établissement" doit comporter au minimum 3 caractères

Si saisi, le champ "Ville ou département" doit comporter au minimum 2 caractères

Filtres

Type d'établissement

Public

Privé

Statut

Apprentissage

Scolaire

Type de formation

Sélectionner une option

Résultats de recherche

2 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche.

SCOLAIRE MODALITÉS PARTICULIÈRES PUBLIC

59 - DUNKERQUE

classe de 2de professionnelle métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

Lycée professionnel Guynemer

9% travaillent

76% étudiant

+ Ajouter à mes demandes

Détails de la formation

Ordonner et valider ses demandes : Une fois les demandes de formation et d'établissement réalisées, elles doivent être ordonnées et validées. Les modifications sont possibles jusqu'au **26 mai**.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Orientation
Demander une formation et un établissement après la 3e

Enregistrez vos demandes

3 demandes à enregistrer

Rechercher une formation

Filtres

Type d'établissement

Public

Privé

Statut

Apprentissage

Scolaire

Type de formation

Secondaire professionnelle, Première année de CAP

Résultats de recherche

2 offres trouvées correspondant à vos critères de recherche.

SCOLAIRE MODALITÉS PARTICULIÈRES PUBLIC

59 - DUNKERQUE

classe de 2de professionnelle métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

Lycée professionnel Guynemer

9% travaillent

76% étudiant

+ Ajouter à mes demandes

Détails de la formation

Enregistrez vos demandes

Vous devez enregistrer vos demandes pour qu'elles soient prises en compte.

2025-2026

Enregistrez vos demandes

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Classer
Demandes
Postuler

Vos demandes sont enregistrées
Vous pouvez les modifier jusqu'au 26 mai 2026.

RANG 1
classe de 2de générale et technologique
Lycée Henri Poincaré
le-nancy

RANG 2
classe de 2de professionnelle métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
Lycée professionnel Guyonnet
le-cosseray

Pour l'admission, seules les demandes conformes à la décision d'orientation seront étudiées.
Par exemple : Si vous avez demandé une seconde générale et technologique mais que l'avis du conseil de classe ne valide pas ce choix d'orientation, vous ne pourrez pas être admis en seconde générale et technologique. [En savoir plus...](#)

D'après vos demandes, le conseil de classe sera informé de vos choix d'orientation en :

- 2de générale et technologique ou 2de STAB
- 2de professionnelle

Télécharger le récapitulatif de mes demandes (PDF) Modifier les demandes

Une fois enregistrées, vos demandes sont envoyées :

- à l'établissement pour que le conseil de classe examine les choix d'orientation ;

- à l'académie pour traiter l'admission.

Chaque demande peut être supprimée et l'ordre de préférence changé.

Les modifications restent possibles jusqu'au 26 mai 2026.

2025-2026

Un récapitulatif des demandes formulées peut – être téléchargé.

Madame Jeannet, tiendra une permanence au collège le **Judi 21.05 de 16h30 à 18h30**, pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la saisie des vœux de formation ou d'établissement en cas de besoin.

Les téléservices Orientation et Affectation seront fermés à compter du 26.05

Attention certaines formations nécessitent des démarches spécifiques : demande d'option pour certaines secondes, recherche d'un patron et démarche vers un CFA pour l'apprentissage, prise de contact et dépôt d'un dossier spécifique pour les établissements privés sous contrat... Bien signaler toute situation particulière au professeur principal et à la Principale, Mme JEANNET

- 4. Demande de dérogation (voir note technique spécifique) :** La Fiche de demande de dérogation sera mise à votre disposition à partir du **12 Avril** et déposée sur l'ENT. Celle-ci devra être retournée au secrétariat de direction au plus tard le **11 Mai 2026**
- 5. Propositions d'orientation**
Après les conseils de classes du 2nd semestre, vous devrez vous reconnecter au service Orientation en ligne pour répondre à la proposition d'orientation faite par le conseil de classe.

Mes enfants
Monsieur

Mes services

- Actualités
- Demande de bourse
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Paieement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e

Accès+ENT+ et

Propositions d'orientation

Troisième trimestre

Le conseil de classe a étudié vos choix et vous pouvez consulter ses propositions définitives et donner votre réponse :

- d'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;
- pas d'accord : prenez contact avec le chef d'établissement pour la suite de la procédure.

Répondre à la proposition d'orientation

L'un ou l'autre des représentants légaux peut répondre aux propositions du conseil de classe.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2024-2025

En cas de désaccord entre la saisie de vos vœux définitifs et l'avis du conseil de classe du 2^{ème} semestre, la Principale prendra contact directement avec les familles concernées pour expliquer la suite de la procédure.

6. Résultat de l'affectation

Familles, accès individuels aux résultats :

Les résultats individuels peuvent être consultés par les élèves et les responsables légaux : **À partir du mardi 30 juin 2026 après midi** via le service en ligne Orientation

Le résultat de vos demandes est publié

C'est le 30 juin après-midi



Consulter les résultats

Vous pouvez toujours consulter les offres de formation de la rentrée 2026.

Consulter le catalogue

Calendrier 2026

Consultation

Je consulte le catalogue
2026 à jour
à partir de lundi

Demandes

J'enregistre mes
demandes
Du 4 mai à 18h00 au 30 juin à 23h00

Traitement

Mon dossier est en cours
de traitement.
Du 27 mai au 30 juin

EN COURS

Résultat

Je consulte le résultat de
mes demandes
Vers le 30 juin après-midi

A partir du mardi 30 juin après-midi, consultez et téléchargez le résultat des demandes formulées pour une formation dans un établissement.

2025-2026